

Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté

Vaulx-en-Velin - mercredi 13 avril 2016

Allocution de Manuel VALLS, Premier ministre

Seul le prononcé fait foi

Mesdames, messieurs les ministres,
Monsieur le préfet de Région,
Monsieur le maire, cher Pierre DUSSURGEY,
Monsieur le député, cher Renaud GAUQUELIN,
Monsieur le délégué interministériel, cher Thierry REPENTIN,
Monsieur le délégué interministériel pour la lutte contre le racisme et
l'antisémitisme, cher Gilles CLAVREUL,
Monsieur le Haut-commissaire à l'engagement civique, cher François CHEREQUE,
Mesdames, messieurs les élus,
Mesdames, messieurs,

Depuis plus de trente ans, la question des quartiers populaires est au cœur de nos débats. Des générations d'habitants se sont succédé ; des élus locaux, acteurs de terrain, se sont mobilisés ; sans compter les ministres qui ont œuvré au nom de cette grande ambition.

Madame la ministre, chère Hélène GEOFFROY,

Vous avez coutume de dire que votre ville, Vaulx-en-Velin, a mis en œuvre tous les dispositifs issus de cette politique qui est née ici ... ZUP, ZUS, ZEP, ZSP, ZFU, tous les contrats et les programmes visant à répondre aux enjeux spécifiques de ces territoires ...

Ces dispositifs ont parié, avant tout, sur la rénovation urbaine. Les grands ensembles ont été démolis pour reconstruire de la ville. Les transports en commun ont été amenés pour connecter ces quartiers au centre. Le cadre de vie a changé. Ce travail de titan - il faut saluer l'œuvre de l'ANRU - a porté ses fruits.

1. Vaulx-en-Velin - trente ans de politique de la ville

Vaulx-en-Velin -, avec son planétarium, son tram, ses écoles, sa ligne de métro, son Ecole nationale d'architecture de Lyon, son Ecole nationale des Travaux publics de l'Etat - en est un exemple abouti.

Cette réussite, c'est le fruit d'une volonté collective - et notamment celle de la métropole de Lyon, dont je veux saluer le Président, Gérard COLLOMB, qui a conduit ce grand chantier avec la détermination qu'on lui connaît. Depuis 2005, 237 millions d'euros de travaux ont été engagés pour accrocher Vaulx-En-Velin au Grand Lyon.

Vaulx-en-Velin, aujourd'hui, ne vit plus refermée sur elle-même.

Venir ici, c'est adresser un démenti cinglant à ceux qui prétendent que la politique n'aurait pas le pouvoir de changer les choses. La politique de la ville a apporté des résultats, grâce à l'engagement de la puissance publique : Etat et collectivités locales.

Et chère Hélène GEOFFROY, aujourd'hui secrétaire d'Etat à la politique de la ville, vous incarnez cet engagement.

Il y a des résultats, mais cela ne suffit pas. Si le cadre de vie a changé - quartiers reconfigurés, écoles rénovées, espaces publics réaménagés, équipements - la réintégration des quartiers ne s'est pas accompagnée d'une intégration de tous. La politique de la ville n'a pas donné, partout en France, les mêmes opportunités. Pour les habitants, le quotidien est encore fait de blocages, de préjugés, d'injustices, d'inégalités.

Habiter dans un quartier en 2016, c'est bien souvent être condamné avant d'avoir eu sa chance, assigné à résidence, regardé avec suspicion par les employeurs potentiels.

Quand on croit à la République, on ne peut pas accepter cette réalité : celle de l'inégalité des possibles entre deux enfants, selon la famille et l'endroit où il est né. Il faut donc se donner les moyens de changer les choses.

*

L'enjeu, ce n'est pas seulement les quartiers populaires, mais notre cohésion nationale, qui n'a cessé de se fragmenter. Le chômage massif et structurel est un facteur. Le malaise des jeunes est un symptôme inquiétant. La défiance à l'égard des institutions, le refus de l'autorité sont un catalyseur. Beaucoup n'arrivent plus à se projeter dans un avenir commun ; demain leur semble devoir être toujours moins bien qu'hier ; le voisin est vu comme un concurrent, ou même une menace.

Ce constat sur la fragmentation de notre société, je l'ai fait à de nombreuses reprises. Elle se traduit par des phénomènes massifs de repli sur soi, ou sur des intérêts communautaires. Il y a aussi ces manifestations de haine, la montée du racisme, de l'antisémitisme, des actes antimusulmans, toutes dévastatrices pour notre pays.

Il existe, dans un certain nombre de nos quartiers, un mélange ravageur fait d'échecs scolaires, de difficultés sociales. C'est là, aussi, mais bien sûr pas seulement, que sur fond de trafics, de délinquance, d'une forme de désespoir, naissent et grandissent les phénomènes de radicalisation, alimentés par les fanatismes religieux, les prêcheurs de haine, le salafisme, qui veulent imposer leur ordre et distillent leur détestation de la République et de nos valeurs. Certains individus plus ou moins jeunes franchissent le pas et basculent alors dans le djihadisme.

*

La fragmentation de notre société, le repli, ne touchent pas seulement les quartiers. Il y a aussi parfois la sécession de certains des plus riches, qui préfèrent l'entre soi, quand ce n'est pas l'évasion fiscale, pour se soustraire à leurs obligations envers la communauté. Il y a les stratégies d'évitement social, en contournant la carte scolaire, en se gardant d'aller dans certains quartiers.

Disons-le : quand sur certains territoires on ne se croise plus, quand on ne se parle plus, c'est que l'on vit dans une société qui ne va pas bien. Quand on ne partage plus les mêmes règles et les mêmes valeurs, c'est le signe que la République se meurt.

*

Je suis élu d'Evry, après avoir été dix ans à Argenteuil. J'aime ces quartiers populaires, parce qu'ils sont la France, dans sa force, dans son énergie, et ses difficultés, ses questionnements. Comme tous les élus de ces quartiers, j'ai vu plein d'habitants qui avaient la volonté de réussir. J'ai vu des mères se battre pour l'avenir de leurs enfants, des jeunes qui poursuivent leurs études dans des conditions héroïques. J'ai vu notre jeunesse qui a cette énergie, cette soif de reconnaissance. J'ai vu des nouveaux arrivants qui avaient déjà la République chevillée au corps, des Français pour qui notre pays représente encore ce qu'il y a de meilleur : l'espoir de l'ascension sociale, de l'égalité, de la solidarité.

Donner à chaque habitant de ce pays la possibilité de transformer cet espoir, cette promesse républicaine, est devenu le combat d'une vie.

Le combat de l'égalité, de la citoyenneté, c'est d'abord refuser toute hypocrisie, dire, même si les mots choquent quelquefois, les choses comme elles sont ; c'est-à-dire un apartheid social et territorial.

Le combat de l'égalité, de la citoyenneté, c'est dénicher un à un chaque petit blocage, chaque frein, chaque préjugé, chaque injustice, et les lever méthodiquement. La politique, ce n'est pas de la magie. Mais pas non plus une résignation à la dure réalité.

*

Nous portons donc une démarche qui complète la - nécessaire - logique des moyens par une logique de terrain, beaucoup plus fine. Nous assumons une gestion patiente du temps, une abnégation portant patiemment une vision. Une politique du « pas à pas », une politique de continuité.

Une démarche qui s'adresse à tous les citoyens, ceux qui habitent en banlieue, comme en zone périurbaine ; en ville, comme à la campagne, et je réunirai un nouveau comité interministériel ruralités en mai.

Une démarche qui rassemble, parce qu'elle est construite avec tous, pour tous.

En mars et en octobre 2015, nous avons retenu 65 mesures concrètes. Ce 3^{ème} comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté – je me suis engagé à en réunir un tous les six mois – permet de montrer que les choses ont avancé. Et nous ajoutons une vingtaine d'engagements nouveaux, construits avec vous – élus, dirigeants d'entreprises, syndicalistes, militants associatifs. Car nous croyons au fait d'aller chercher les meilleures idées, d'où qu'elles viennent, et nous savons que nous ne réussirons que si tout le monde s'implique.

Une dynamique est lancée. Il faut l'amplifier. C'est le sens aussi du projet de loi « Egalité citoyenneté », présenté ce matin en Conseil des ministres par Emmanuelle COSSE, Patrick KANNER et Ericka BAREIGTS. L'objectif : un maillage de mesures fines qui va retisser l'égalité, promouvoir la citoyenneté, renforcer ce que nous avons de commun, redonner à tous le goût de la République.

2. Retisser des liens : lutter contre tout ce qui divise

Retisser des liens, c'est se retrouver autour de quatre principes.

a) Etre ferme sur l'ordre républicain et le respect des règles

D'abord, l'ordre républicain. La République ne peut tolérer aucune zone de non-droit. Les lois, les institutions et les fonctionnaires doivent être respectés.

Nous agissons donc sans faiblir contre les incivilités, les violences – c'est le travail conjoint de l'Etat et des collectivités, notamment dans le cadre des ZSP. Je le porte depuis 2012. Bernard CAZENEUVE a la même exigence. Et il y a des résultats. En 2015, dans les ZSP en zone police, les vols à main armée ont baissé de 10 %, les cambriolages de 7 %. Les interpellations liées au trafic de stupéfiants ont augmenté de 8 %.

Nous agissons, aussi, contre le racisme et l'antisémitisme. L'arsenal pénal sera renforcé par la création d'une circonstance aggravante pour les crimes et délits commis avec un mobile raciste ou homophobe. Nous ouvrons également la possibilité pour les associations de se porter partie civile dans les délits d'apologie de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité.

Nous agissons, enfin, pour empêcher que ne s'enracinent des idéologies violentes et totalitaires, pour empêcher le basculement dans la radicalisation. Toute une politique publique a vu le jour, pour mieux détecter les situations dangereuses, et pour éviter des départs vers des zones de guerre. Cette action doit se prolonger et s'amplifier ; elle doit emporter dans un même élan toute la société. Je présenterai dans quelques jours une nouvelle stratégie nationale de suivi et de prise en charge des phénomènes de radicalisation. Elle doit s'appuyer sur les recherches en sciences humaines et sociales. C'est le sens du rapport Alliance ATHENA présidé par Alain FUCHS, président du CNRS, qui fait un état des lieux et avance un certain nombre de propositions.

b) Etre ferme sur la laïcité

Le deuxième principe sur lequel nous devons être fermes, c'est la laïcité, qui fait que la France n'est pas une somme d'intérêts communautaires mais un projet collectif.

Il fallait réexpliquer les droits et devoirs qui découlent de ce principe à tous les fonctionnaires, acteurs locaux, qui peuvent être confrontés à sa remise en cause. Depuis le premier comité interministériel, 10 000 formations ont été réalisées pour tous ces acteurs. Et je veux saluer l'initiative de la ministre de la Fonction publique : pour veiller au respect de ce principe, alerter quand il y a un problème, il faut réunir tous les acteurs, professionnels et usagers. C'est le rôle des commissions qu'elle va installer.

c) Etre ferme sur l'égalité femme/homme

Le troisième principe, c'est l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est refuser ces logiques qui excluent de l'espace public, rabaisent la femme, l'enferment dans un rôle, que dicterait je ne sais quelle morale ou pudeur. S'habiller librement, travailler, s'épanouir, vivre en somme, ce n'est pas le droit des hommes. C'est le droit français.

Il reste un long chemin à parcourir pour que les femmes soient considérées à égalité avec les hommes ... mais le mandat de François HOLLANDE a marqué des progrès considérables, avec notamment la loi du 4 août 2014. L'égalité doit, aujourd'hui, s'appliquer dans tous les territoires. Il ne peut y avoir dans ce domaine aucun compromis, qui serait un abandon.

d) Etre ferme sur la langue française

Dernier principe : la langue française. La manier, c'est entrer dans l'espace républicain commun.

La première étape, c'est l'apprentissage du français à l'école, qui a été une priorité de la refondation de l'école, engagée par Vincent PEILLON et poursuivie aujourd'hui par Najat VALLAUD BELKACEM. Les nouveaux programmes de l'école maternelle et élémentaire renforcent la maîtrise des fondamentaux. Nous développons également la scolarisation des moins de 3 ans, un enjeu fondamental pour ceux dont la langue à la maison n'est pas le français.

L'apprentissage du français, c'est aussi l'objectif des cours pour ceux qui arrivent en France, et la loi du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers renforce le niveau de langue requis. Car il n'y a pas d'intégration possible sans compréhension des règles du pays dans lequel on s'installe.

La réalité, au-delà des enfants et des primo-arrivants, c'est que 6 millions de nos compatriotes ne sont pas à l'aise avec notre langue. Comment, dans ce cas, trouver sa place, prendre part à la vie de la Cité ? Plus concrètement : comment accomplir des

formalités administratives, accompagner ses enfants, participer à la vie sociale, travailler ?

Ce comité interministériel tire les conséquences de la mission d'évaluation et de proposition lancée il y a un an, cher Thierry LEPAON, et crée une Agence de la Langue Française pour la Cohésion Sociale. Dans les cinq ans qui viennent, toutes celles et ceux qui éprouvent des difficultés dans le maniement de notre langue pourront ainsi trouver la formation ou le projet qui leur permettra de les dépasser.

Le français est la langue de la République. C'est un droit. C'est aussi un devoir. Et c'est le seul chemin possible vers la citoyenneté.

*

Mesdames, messieurs,

Retisser du lien, c'est faire que les règles trop souvent bafouées soient respectées, c'est réaffirmer des valeurs parfois ignorées. C'est aussi ouvrir des opportunités pour chacun.

3. Retisser du lien : ouvrir des opportunités pour chacun

a) Ecole, éducation.

Nous le savons bien : tout se joue dès les premières années d'apprentissage. C'est pourquoi nous avons réinvesti massivement dans le système scolaire.

La refondation de l'école se poursuivra à la rentrée prochaine, avec 6 600 nouveaux postes, le renouvellement des programmes, et le déploiement du dispositif « plus de maîtres que de classes » qui permet d'aider, d'abord, les élèves les plus en difficultés.

Nous allons également, à la rentrée 2016, accompagner des jeunes de milieux modestes qui le souhaitent tout au long du lycée. Nous guiderons ainsi 8 000 élèves – soit 20% des collégiens de troisième de REP+ – vers l'enseignement supérieur. C'est le « parcours d'excellence ».

Nous consacrerons, aussi – je l'annonce ici –, en lien avec les collectivités, les financements nécessaires à la rénovation des écoles, afin que chaque enfant soit accueilli dignement. Les situations les plus urgentes seront réglées dès la rentrée 2016. Demander le respect du savoir, de la République, à des enfants, c'est aussi agir pour qu'ils se sentent respectés.

Et comme être parent, c'est essentiel dans la réussite d'un enfant, nous aiderons les parents qui le souhaitent à mieux surveiller les devoirs, à rencontrer les professeurs, à s'impliquer davantage dans la scolarité de leurs enfants. 5 000 services civiques seront mobilisés pour cela.

b) L'accès à l'emploi

Ouvrir des opportunités, c'est aussi faire sauter les verrous qui empêchent d'accéder à un emploi.

Trop de jeunes jouent le jeu, vont à l'université, obtiennent un diplôme, et malgré cela ne trouvent pas de travail. C'est une souffrance, une énorme frustration. C'est aussi un message terrible envoyé aux plus jeunes.

Les jeunes diplômés en recherche d'emploi – 8 400 dans les quartiers, soit trois fois plus que la moyenne nationale – bénéficieront donc, d'ici juin, d'un accompagnement personnalisé et seront mis en relation avec des clubs de parrains, mobilisant les réseaux RH, les chefs d'entreprise, la haute fonction publique. Faire que le travail soit toujours récompensé, c'est aussi cela : mieux accompagner les jeunes qui en veulent, leur donner les contacts qu'ils n'ont pas.

Il faut également miser sur l'entrepreneuriat, alors que c'est dans les quartiers que se créent le plus d'entreprises en France – Martine PINVILLE le sait bien. L'Agence France Entrepreneurs – j'ai entendu son nouveau président, Mohed ALTRAD, en parler avec force – accompagnera ceux qui veulent y lancer leur activité.

Des convictions, des combats, des déterminations, il en est de toutes sortes et dans tous les domaines. Chacun doit être encouragé à mener ses projets, à se relever s'il échoue. Encourager le mérite, l'effort : voilà l'exigence.

c) La lutte contre les discriminations

Ouvrir des opportunités, faire sauter les verrous qui empêchent d'accéder à l'emploi, c'est aussi lutter avec la plus grande force contre les discriminations ; des discriminations sur lesquelles notre société détourne le regard depuis trop longtemps, et qui sont, je le rappelle, punies par la loi.

Je veux que nous sortions de cette hypocrisie collective. Il faut renverser la table, faire respecter le droit. Il faut que l'élite de notre pays, dans les secteurs public comme privé, soit à l'image de notre société. La République, notre pays, en sortiront plus forts.

J'ai demandé en juin 2015 à une équipe de chercheurs, pilotée par Yannick L'HORTY, d'évaluer les discriminations dans l'accès à fonction publique. Il me remettra ses conclusions, que je rendrai publiques, au mois de juin. De premiers testings ont été réalisés et les faits sont là : en France, selon que vous vous appelez « Laure BERNARD » ou « Anissa ALI », le traitement de votre candidature pour être infirmière ne sera pas le même. La jeune « Anissa ALI », même si elle a autant de compétences, recevra un tiers de réponses en moins.

*

L'Etat et la fonction publique doivent être exemplaires, et ils ne le sont pas. Or l'exemplarité, c'est donner confiance ; c'est aussi la condition pour que chacun consente des efforts au service de la collectivité. Il faut tout changer, en commençant par le haut. L'Etat, lui-même, doit s'ouvrir davantage. Annick GIRARDIN y veille.

Je l'ai annoncé en novembre, le travail est lancé : les 75 écoles permettant de devenir fonctionnaire (l'ENA, les IRA, les écoles de sécurité sociale ...) mettront en œuvre, dès la rentrée 2016, un plan d'action pour diversifier les profils, en développant des classes préparatoires intégrées, en revisitant leurs concours. Je serai intransigeant, même si des résistances ne manqueront pas de se manifester.

10 000 contrats d'apprentis seront, en parallèle, ouverts dans la fonction publique de l'Etat - contre 4 000 en 2015 - pour permettre aux jeunes d'apprendre le métier, d'être plus à l'aise, de s'approprier, avant le concours, les codes que d'autres possèdent dès l'enfance. Le projet de loi permettra, plus généralement, d'ouvrir le recrutement dans la fonction publique à une plus grande diversité de parcours.

Je souhaite aussi que l'on ouvre le débat sur la capacité des élus et ministres à cumuler durablement leur fonction électorale avec un statut de haut fonctionnaire. Ouvrir la fonction publique, renouveler le personnel politique, c'est aussi sortir de l'asphyxie des élites.

*

Nous agissons, également, pour combattre les discriminations dans le secteur privé. Pôle emploi accompagnera désormais les TPE et les PME qui le souhaitent à développer des méthodes de recrutement non discriminantes. Et nous avons souhaité lors du dernier CIEC qu'une campagne de « *testing* » soit lancée par l'Etat - c'est la première fois - sur une quarantaine d'entreprises de toutes tailles. Les résultats seront publiés en septembre ; Myriam El KHOMRI et moi-même en tirerons tous les enseignements.

Nous avons également souhaité ouvrir les actions de groupe en matière de lutte contre les discriminations, dans le cadre du texte Justice du 21^{ème} siècle. L'objectif : donner à chacun des recours simples et efficaces pour que l'injustice soit reconnue et réparée. Pour que la République apparaisse pour ce qu'elle est, diverse, confiante, généreuse ...

d) Casser l'apartheid social en matière de logement

Ouvrir des opportunités, c'est également casser l'apartheid en matière de logement, en nous dotant d'outils à la hauteur.

Un an après la création du poste de délégué interministériel à la mixité sociale dans l'habitat, les résultats de l'engagement de Thierry REPENTIN sont là. Les choses ont bougé, les mentalités ont évolué. Sur les 221 communes ne respectant

pas leurs obligations en matière de logement social, plus de 11 000 logements ont été construits ces deux dernières années, grâce à 110 préemptions et 21 permis délivrés par les préfets. Plus de 200 Contrats de Mixité Sociale ont été ou sont en cours de négociation dans ces communes, pour les aider à accélérer la construction de logements sociaux. Par ailleurs, sur l'année 2015, l'Etat, et ses opérateurs ont cédé 80 terrains. A la clé : près de 9 000 logements, dont plus de 40 % de logements sociaux.

Un débat va s'engager à l'Assemblée. Je sais votre mobilisation, madame la ministre, chère Emmanuelle COSSE, pour convaincre de l'utilité de mesures puissantes et d'application immédiate. Notre projet de loi renforce, ainsi, encore le pouvoir de l'Etat de se substituer aux communes défaillantes.

Il prévoit, également – pour que la pauvreté ne soit pas concentrée toujours au même endroit – que les organismes de logements sociaux attribuent au moins 25 % des logements situés dans les quartiers les plus prisés aux ménages les plus pauvres, les loyers étant adaptés à leurs revenus.

La richesse de la République, son avenir – nous le portons tous – : ce sont ces mondes qui se recroisent enfin...

e) Promouvoir l'engagement.

Nous voulons, également, rétablir le « pouvoir d'agir » des habitants et des citoyens. C'est l'antidote au repli. Je veux que chacun puisse se confronter à la réalité de faire, de participer, que chacun comprenne les exigences et ressente l'immense satisfaction de l'engagement. Ce besoin de s'engager, des millions de Français l'ont ressenti très profondément suite aux attentats de janvier et novembre.

Dans les 1500 quartiers prioritaires de la Ville, nous avons misé sur la mobilisation des habitants des quartiers eux-mêmes. C'est le sens de la création des conseils citoyens, ce sera le sens également de la réforme du 1% culturel, chère Audrey AZOULAY, que nous allons engager.

Nous agissons, aussi, pour encourager l'engagement civique.

Dès l'école, dans le cadre d'un parcours reconnu lors du brevet des collèges.

Pendant les études : chaque étudiant qui s'engage bénévolement pourra le valoriser dans son diplôme.

Grâce au service civique, qui concernera, en 2018, 350 000 jeunes, soit la moitié d'une génération – c'est une grande avancée portée par le Président de la République.

Grâce à la réserve citoyenne, qui permettra de se mobiliser dès 18 ans et tout au long de sa vie.

Le projet de loi égalité citoyenneté, comme le projet de loi travail, encouragent, enfin, l'engagement des actifs dans des associations culturelles, mais aussi sportives, chers Patrick KANNER et Thierry BRAILLARD – et les associations constituent le principal lieu d'engagement des Français : 12 millions de bénévoles et plus de 20 millions d'adhérents.

Un Haut-commissaire à l'engagement sera nommé avant la fin du mois et placé auprès du Premier ministre, pour qu'il y ait une mobilisation de toute la société civile en faveur de l'engagement. C'est une belle mission, n'est-ce pas, François CHEREQUE !

* *

Mesdames, messieurs,

Ce comité interministériel, vos travaux d'aujourd'hui, sont autant d'espoirs pour faire changer la France.

Nous sommes venus à Vaulx-en-Velin, chère Hélène GEOFFROY, pour dire que la France s'affaiblit quand elle accepte la discrimination, quand elle accepte l'injustice, quand elle succombe à l'entre soi.

Nous sommes venus à Vaulx-en-Velin pour porter une conviction, un projet : celui de l'égalité, une égalité réelle, chère Ericka BAREIGTS, pas une égalité fantasmée, pas une incantation de bonne conscience, une égalité active et exigeante avec chacun, celle-là même qui doit être le défi et la grandeur de la France. C'est par l'égalité que nous construirons une société plus juste, plus respectueuse de chacun, plus forte face aux menaces. Une société plus humaine, tout simplement.

Nous sommes venus ici exposer une méthode qui consiste, en partant de l'écoute des acteurs de terrain et des citoyens, en vous écoutant – vous êtes là depuis ce matin, et il y a eu les contributions sur Internet : 4895 participants, 687 propositions, 10248 votes – à mobiliser la société et à utiliser tous les leviers disponibles. La loi, quand c'est nécessaire, l'action résolue du Gouvernement, le contrat quand c'est suffisant. C'est ainsi que nous réussirons. Ici, la République se traduit en actes. C'est aussi comme cela que nous redonnerons l'espoir, l'optimisme et la fierté qui manquent trop souvent à notre pays.

* * *